

# INTRODUIRE LE DROIT

## - Colloque

Organisé par le centre  
de théorie du droit de  
l'Université Paris Nanterre.

# INTRODUIRE LE DROIT

## LES 23 & 24 MAI 2019

Université Paris Nanterre  
Bât. Grappin (B) - Salle des conférences  
ENS - Paris - Salle 235C

**Introduire le droit à l'Université soulève des défis singuliers. Traditionnellement, la matière « Introduction générale au droit » – les intitulés varient – a vocation à initier les étudiants de première année à l'étude du droit.**

**Date(s)**

**du 23 mai 2019 au 24 mai 2019**

**Lieu(x)**

Le jeudi 23 mai 2019, Université Paris Nanterre  
200 Avenue de la République  
Salle des conférences du Bat Pierre Grappin (Bat B)  
8h30 à 18h30

Le vendredi 24 mai 2019, Ecole Normale Supérieure  
29 Rue d'Ulm  
Salle 235C  
9h30 à 17h

Les manuels d'Introduction générale au droit, qui en sont le support pédagogique semblent depuis quelques temps susciter un intérêt renouvelé de la doctrine. A partir du moment où l'introduction au droit n'est plus seulement envisagée comme une introduction au droit civil, ce sont des introductions au droit qui émergent. Chaque proposition d'introduction offre ainsi des perspectives théoriques et des choix pédagogiques qui lui sont propres. Il pourra s'agir de présenter certaines questions de théorie du droit (définition du droit, interprétation, variété des discours du droit etc.), ou d'initier aux méthodes spécifiques selon les branches du droit, ou aux grandes catégories juridiques, ou encore de maintenir la présentation classique de l'introduction au droit civil (avec la dichotomie droit objectif/ droits subjectifs). Ce colloque a pour ambition de présenter les grands enjeux théoriques et pratiques de l'introduction du droit. Sur un terrain concret, les expériences d'enseignement suscitent des discussions sur les grands choix de pédagogie au regard du public concerné. Les manières d'introduire le droit sont aussi l'expression des cultures juridiques. Celles-ci font apparaître certains traits institutionnels et historiques selon les clivages qui ont pu se nouer à différentes périodes de l'histoire (publicistes/ privatistes ; techniciens/ théoriciens etc.). Sur un terrain plus abstrait, diverses conceptions ou présentations du droit se dégagent des manuels d'introduction au droit et des expériences d'enseignement. Cette forte hétérogénéité théorique, au-delà des quelques thèmes souvent incontournables (sources du droit, hiérarchie des normes, interprétation), révèlent des choix importants des auteurs de manuels sur ce qu'est le droit et sur ce que doit être l'étude du droit. En somme, introduire le droit soulèvent des questions importantes d'ordres institutionnel (revendication d'une discipline), théorique (quelles conceptions du droit ?), pratique (quels enseignements du droit?) et critique (quelle distance idéologique ?). En associant la théorie du droit, la pratique ainsi que les diverses disciplines juridiques publiciste et privatiste, ce colloque invite à réfléchir à nos manières de transmettre le droit à l'université tout spécialement lorsqu'il s'agit de l'introduire.

Mis à jour le 14 mai 2019



**Contact :**

altwegg-Boussac et Mbalou DIALLO : [m.altweggboussac@yahoo.fr](mailto:m.altweggboussac@yahoo.fr)  
[m.altweggboussac@parisnanterre.fr](mailto:m.altweggboussac@parisnanterre.fr)

[Téléchargez le programme](#)

[parisnanterre.fr/introduire-le-droit-863301.kjsp?RH=1476802357384](http://parisnanterre.fr/introduire-le-droit-863301.kjsp?RH=1476802357384)